



## Mon Adresse change ! Qui dois-je informer ?

J'ai reçu un certificat de résidence de la commune, que je peux photocopier, Ou bien, je me connecte avec mon produit Luxtrust sur MyGuichet.lu, et je génère moi-même mon certificat de résidence.

Je notifie mon changement d'adresse auprès de (liste non exhaustive) :

- mon employeur ou l'ADEM
- mon ambassade ou mon consulat, si je suis étranger
- la crèche et la maison relais où mes enfants sont inscrits
- l'école fondamentale, le lycée, l'université où mes enfants sont inscrits
- la Caisse-Médico-Complémentaire CMCM et ma caisse de décès
- ma compagnie d'assurance
- mes institutions financières (banques)
- mes fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, ...)
- mes fournisseurs (téléphone fixe, GSM, internet, mail, ...)
- Les fournisseurs chez lesquels je suis client, aussi le commerce en ligne
- les magasins chez lesquels j'ai une carte client
- mes abonnements de quotidiens et revues
- les associations où je suis membre (ACL, clubs sportifs, syndicat, autre clubs)
- mes proches et mes amis
- je fais inscrire ma nouvelle adresse dans le certificat d'immatriculation (cartes grise et jaune) de ma voiture (SNCT ou bureau de la population de la commune)